

DIRECTION DU SERVICE JURIDIQUE
ET DU GREFFE

AVIS PUBLIC

ÉTAPE 1 DU PROCESSUS

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

**PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-U55-5 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE
CONSTRUCTION NUMÉRO 2009-U55 – MODIFICATIONS CONCERNANT LE
REFOULEMENT DES EAUX D'ÉGOUT**

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 30 août 2022, le conseil a adopté le projet de règlement suivant :
 - Règlement numéro 2022-U55-5 modifiant le règlement de construction numéro 2009-U55 – modifications concernant le refoulement des eaux d'égout.

Objet du règlement

2. Ce projet de règlement vise à :

- Abroger l'article 20.2 du *Règlement de construction numéro 2009-U55*, tel qu'amendé.

Assemblée publique de consultation

3. Conformément à la résolution adoptée par le conseil municipal lors de la séance du 30 août 2022, **ce projet de règlement fera l'objet d'une assemblée publique de consultation.**
4. Au cours de cette assemblée, le maire ou un autre membre du conseil expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Modalité pour l'assemblée publique de consultation

5. L'assemblée publique de consultation se tiendra le 29 septembre 2022 à 18 heures dans la salle Georges-Vanier située à l'hôtel de ville au 50, rue Saint-Joseph à Sainte-Agathe-des-Monts.

Approbation référendaire

6. Ce premier projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.

Zone concernée

7. L'ensemble du territoire de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts est visée par ce projet de règlement.

Documents à être consultés

8. Le projet de règlement du projet sont disponibles pour consultation sur le site Internet de la Ville, en utilisant le navigateur Chrome ou Edge, par le biais de la section « Accès rapides » et le bouton « Conseil municipal – documents pour la prochaine séance (séance du 30 août 2022) » (<https://ville.sainte-agathe-des-monts.qc.ca/conseil-municipal-documents-pour-consultation/>) ou à l'hôtel de ville sis au 50, rue Saint-Joseph à Sainte-Agathe-des-Monts, du lundi au vendredi, de 8 heures à 17 heures (sauf les jours fériés) ou en faisant la demande par courriel à l'adresse greffe@vsadm.ca ou par téléphone au 819-326-4595, poste 3242.

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 21 septembre 2022.

Me Stéphanie Allard, greffière